

Damien Rieu à son procès : la place de l'accusé revient à Boubakeur El Hadj Amor, imam de cette mosquée UOIF

écrit par Laurent P | 20 mai 2020



.
Mosquée de Poitiers : magistrale déclaration de Damien Rieu au début de son procès en appel : *la place de l'accusé serait plus justement occupée par Monsieur Boubakeur El Hadj Amor, imam radical de cette grande mosquée UOIF de Poitiers financée par le Qatar.*

.

*Voici l'allocution que je viens de prononcer devant la cour.
[20 mai 2020]*

L'imam El Adj Amor était furieux... mais il ne portera pas plainte en diffamation et pour cause tout est vrai et sourcé.

C'est édifiant.

<https://twitter.com/DamienRieu/status/1263092766164299776>

Je vous remercie de m'accorder un temps de parole. Je voudrais tout d'abord vous dire toute ma fierté d'être

renvoyé devant la cour par les islamistes de l'UOIF, pour avoir participé à l'occupation pacifique du toit du chantier de l'une de leur mosquée, le 20 octobre 2012.

Si j'ai choisi de me contenter d'une déclaration, ce n'est pas par irrespect à l'égard de la cour, mais parce que je considère d'une part que les explications qui vont suivre se suffisent à elles-mêmes et d'autre part parce que la place de l'accusé serait plus justement occupée par Monsieur Boubakeur El Hadj Amor, imam radical de cette grande mosquée UOIF de Poitiers financée par le Qatar.

Qu'est-ce que l'UOIF ? C'est la branche française des "Frères Musulmans" en France, une organisation classée comme terroriste et interdite dans de nombreux pays dont la devise est *« Allah est notre objectif, le Prophète notre chef, le Coran notre Loi, le Djihad notre voie, la mort sur la voie d'Allah notre plus cher espoir »*. Boubaker El Hadj Amor en est le Vice-Président et ancien trésorier. Il est également le directeur de l'IESH, un sulfureux institut de formation des imams qui a reçu le cheick Youssef-Al Qaradawy un dangereux prédicateur islamiste recherché par INTERPOL et désormais interdit de séjour aux USA, au Royaume Uni et en France.

Pour bien situer, **Youssef al Qaradawy légitime les attentats suicides, la mise à mort des juifs**, la violence contre les femmes et des homosexuels qu'il propose de *« jeter du haut des immeubles ou d'immoler »*. Ce sympathique prédicateur a en outre participé au financement d'Al-Qaïda et une note des renseignements intérieurs français précise également que son l'intermédiaire, Monsieur Ahmad El Hammadi, a transmis la somme d'un demi million d'euros en espèces à l'IESH dont M. El Hadj Amor est donc le directeur. Informations que l'on peut aisément retrouver dans le documentaire *« Guerre d'influence sur l'Islam*

d'Europe » diffusé pas plus tard qu'hier soir sur LCP.
Mais ce n'est pas tout. **De grands noms du terrorisme islamique ont suivi les formations IESH de monsieur Boubakeur El Hadj Amor.** Je citerai par exemple le jihadiste Thomas Barnouin aujourd'hui derrière les barreaux ou la terroriste Inès Madani qui voulait faire exploser Notre-Dame de Paris ou encore Nouredine Benyatto qui a été incité à partir au jihad en Syrie par un professeur de l'IESH de Chateau-Chinon, si l'on en croit le Centre d'Analyse du Terrorisme.

Ca fait beaucoup, non ?

Et bien ce n'est pas tout.

Que dire de ces photos extraites de la page facebook de la mosquée de Poitiers, où nous pouvons voir des fillettes de 6 ans en hijab.

.
Et ces publicités de conférences avec le prédicateur Hani Ramadan qui explique que la lapidation est une purification et vient de faire polémique en racontant que le coronavirus est le fait des hommes qui se "livrent à la fornication et l'adultère, ce qui déclenche des maladies et des épidémies nouvelles ». **Ou encore cette invitation à une conférence Hassan lquioussen, décrit par le journal l'Humanité comme le prédicateur, je cite, "de la haine anti-juive" et réclame "12 balles dans la peau" pour les apostats.** Ou encore Tareq Oubrou, qui a défendu le califat et a fêté les attentats du 11 septembre selon son ancien disciple Omar Djelil.

.
Alors ne vous laissez pas avoir par l'habile vernis de tolérance utilisé par Boubaker El Hadj Amor, pour cacher sa vraie nature. En langue islamique, on appelle cela la "takya", la dissimulation. Ne soyons

pas naïfs, oui la mosquée de Poitiers est radicale, oui Monsieur Boubakeur El Hadj Amor est un islamiste qui fait la promotion d'autres islamistes, oui son institut de formation est un nid à jihadistes, oui les Frères musulmans sont un danger pour nos valeurs de démocratie, de liberté, d'égalité et de fraternité. Alors certes il ne coupera pas les têtes comme certains de ses élèves de l'IESH. Mais il est ici pour couper les langues en instrumentalisant la Justice, en essayant de se faire passer pour victime et en réclamant une sévère punition pour les 73 gamins qui ont osé déployer une banderole appelant à un référendum citoyen sur le toit d'un chantier.

.

Maintenant que nous savons qui est qui, je souhaite revenir sur les faits qui me sont reprochés.

Après 8 ans, il n'en reste que deux :

Tout d'abord les dégradations. **On nous reproche d'avoir dégradé des tapis de prières. Aussi je demande aux plaignants de nous expliquer : que faisaient des tapis de prières sur ce chantier ? Ce chantier était-il utilisé comme une salle de prière annexe en toute illégalité ?**

Je tiens également à rappeler que ces tapis n'ont d'ailleurs ni été volés ni dégradés : ils ont simplement été déplacés et ont pris l'eau, car il pleuvait ce 20 octobre 2012 à Poitiers. L'eau n'ayant pas la propriété de dissoudre les tapis, ils ne sont en rien dégradés une fois qu'ils ont séché. Monsieur Boubakeur El Hadj Amor a si peu à nous reprocher qu'il est obligé d'inventer des dégradations. Je ne parlerai même pas des fameux pics anti-pigeons qui sont tombés du toit. On nage dans le ridicule.

.

Ensuite, concernant les faits d'incitations à la haine, on nous reproche notamment d'avoir scandé le nom d'un personnage emblématique de l'histoire de

France.

Faut-il le retirer des livres d'Histoire au nom du politiquement correct et interdire aux Français de prononcer son nom ?

Vous en déciderez. Je tiens néanmoins à souligner que le premier à avoir inscrit la mosquée de Poitiers dans cette dimension historique, c'est Boubakeur El Adj Amor le revendique lui même, il a nommé cette mosquée "Balat al Chouhada" c'est à dire "pavées des martyrs" [ndlr : voir note], en hommage aux conquérants musulmans tombés en 732, s'inscrivant de facto en confrontation avec notre récit national français, dans un esprit de revanche qu'il veut inculquer aux musulmans de Poitiers. L'enquête d'Arte sur le financement de l'islamisme par le Qatar diffusée en septembre dernier révélera aux yeux des Français le vrai visage de ce projet islamique. Pour les islamistes, la revanche historique sur Charles Martel s'inscrit sur la même ligne que la revanche punitive sur Charlie Hebdo.

Je rappelle enfin que cette occupation citoyenne d'un chantier s'est déroulée de manière totalement pacifique, et que les participants réclamaient un référendum sur l'immigration et la construction de mosquée, comme cela a été fait chez nos voisins Suisses.

.
Alors si la méthode peut paraître un peu cavalière, j'en conviens, et même si depuis, ne faisant plus partie de Génération Identitaire, j'ai choisi d'exprimer mes convictions patriotes sur d'autres terrains et avec des méthodes plus conventionnelles, il n'y a objectivement rien dans ce dossier qui puisse nous être reproché aux yeux de la loi... hormis peut être le fait d'avoir eu raison trop tôt.

Car si en 2012 la chose était peut être moins évidente, personne ne peut aujourd'hui, en 2020, après les attaques terroristes islamiques de Charlie Hebdo, de l'hyper casher, de Villejuif, de Saint-Quentin-Fallavier, du Thalys, du 13

novembre, de Magnanville, de Nice, de Saint Etienne-du-Rouvray, des Champs Elysées, de Notre-Dame de Paris, de la gare Saint-Charles, de Trèbes, du marché de Noël de Strasbourg, de Lyon, de Villeurbanne, de la préfecture de police, de Romans-sur-Isère, d'Opéra à Paris, et enfin de Colombes il y a 3 semaines nier le fait que les problématiques de l'islamisme et de l'immigration soient au coeur des débats de société et des enjeux de sécurité, qui préoccupent les Français.

Si votre cour décide de nous condamner, alors il offrira une victoire symbolique à des islamistes radicaux et enverra un signal terrible à toutes les victimes du terrorisme islamiste et à tous ceux qui risquent leur vie pour dénoncer cette menace dans notre pays.

C'est ce qui c'est passé en première instance où nous avons été condamnés à la peine humiliante de 1 an de prison avec sursis avec mise à l'épreuve, 5 ans de privation de droits civiques, civils et de famille et 40.000 euros d'amendes. Par comparaison pour avoir envahi la cathédrale Notre-Dame de Paris en dégradant des cloches et en bousculant des vigiles, les Femens ont été relaxées trois fois alors que dans notre affaire, il s'agit d'un simple chantier dans lequel aucune dégradation n'a été commise.

Qui osera dénoncer pacifiquement l'islamisme si cette sentence est à nouveau prononcée ?

Enfin je terminerai par cette citation de Monsieur l'imam de la Grande mosquée de Poitiers, Boubakeur El Hadj Amor, à la télévision Qatari, relayée par l'enquête d'Arte :

“Après la conquête par le sabre, nous voulons faire de ce centre islamique une nouvelle étape de la conquête musulmane mais d'une autre façon.”

Monsieur El Hadj Amor, par le sabre ou par “une autre façon”, il n'y aura pas de seconde conquête de mon pays, je vous en fais la promesse aujourd'hui.

(Conversion **Images-De-Texte** [1](#), [2](#), [3](#), [4](#) en **Texte** via le service OnlineOcr.net)

Note : “Balat al Chouhada” ne signifie pas “Pavés des martyrs” mais “Chaussée des martyrs”, c’est à dire “la route des martyrs”, celle où furent massacrés les mahométans rescapés de la bataille et qui tentaient de rejoindre l’Espagne. Contrairement à la croyance populaire, cette dénomination ne fait pas allusion à la bataille de Poitiers, mais à la bataille de Toulouse du 9 juin 721.

Voir <https://9juin721.wordpress.com/bataille-de-poitiers/>

.

P.S. Les 4 identitaires poursuivis pour incitation à la haine n’ont pas été jugés ni condamnés pour un problème de procédure, champagne ! Ne reste que l’accusation d’avoir abîmé des tapis de prières. Compte-rendu du procès demain matin sur RR.